



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n° 2020-S07

Au Conseil d'administration

Pour: DÉCISION

Date 2002-04-23

Sujet/titre

Composition des comités consultatifs - CCUDI

Sommaire

Les mandats de tous les membres du comité se sont terminés le 31 mars 2020, incluant trois mandats finaux. Les chartes des comités consultatifs ont été modifiées à la suite d'une approbation du conseil d'administration en janvier 2020, et comprennent désormais un processus pour le renouvellement du mandat, la réduction du nombre de membres, et les champs de compétence qui doivent être représentés.

Aperçu du risque

Sans objet.

Recommandation

Que :

1. Anne McIlroy soit nommée présidente du CCUDI du 23 avril 2020 au 31 mars 2023;
2. Nonobstant l'article 4.1. de la charte du CCUDI, Vincent Asselin soit nommé membre du CCUDI du 23 avril 2020 au 31 mars 2023;
3. Les personnes suivantes soient renommées au sein du CCUDI du 23 avril 2020 au 31 mars 2022 :
 - * Clément Demers Troisième mandat
 - * Cecelia Paine Deuxième mandat
 - * Pamela Sweet Deuxième mandat
4. Les personnes suivantes soient renommées au sein du CCUDI du 23 avril 2020 au 31 mars 2023 :
 - * Scott Burns Deuxième mandat
 - * Julian Smith Troisième mandat

Soumis par :

Original signé par Véronique de Passillé

Nom

Signature

1. Priorités stratégiques

Principe directeur – Excellence organisationnelle

2. Autorité

Règlement administratif de la CCN, article 3.2.2

3. Contexte

Sélection de la présidente

Conformément à l'article 5 de la charte du CCUDI, les compétences et les connaissances requises pour être une présidente efficace ont été examinées en profondeur.

Nomination d'un nouveau membre

Comme il est prévu dans la révision du cadre de gouvernance, et à la suite des récents amendements à la charte du comité, il doit y avoir au moins deux (2) architectes, deux (2) architectes paysagistes, et deux (2) urbanistes au sein du comité. Le premier dirigeant, le secrétaire de la Commission, et la direction de l'Aménagement de la capitale ont effectué une première évaluation interne de la composition du comité. Une fois cette étape complétée, et en consultation avec le président du comité et le président du conseil, la préférence pour un(e) architecte de paysage francophone a été identifiée afin de parfaire la composition actuelle du comité.

Nonobstant l'article 4.1. de la charte du comité qui stipule qu'un comité de nomination doit être formé, le secrétaire de la Commission a sollicité l'avis du président actuel du comité. Ce processus modifié a permis à la CCN d'agir rapidement et efficacement pour identifier un candidat robuste et recommander sa nomination.

Renouvellement des mandats

Le Secrétariat a mis au point une grille en consultation avec les équipes des Approbations fédérales d'utilisation du sol, de design et de transactions (AFUSDT) et de la planification à long terme afin d'évaluer les candidatures au renouvellement de mandat. La durée des mandats a été échelonnée pour faciliter la rotation et le recrutement de membres lors de la prochaine série de nominations.

4. Analyse des options

Sans objet.

5. Détails financiers

Sans objet.

6. Opportunités et résultats attendus

On s'attend à ce que le comité fonctionne à son plein potentiel avec la composition proposée.

7. Risques et mesures d'atténuation

Sans objet.

8. Consultations et communication

Les équipes des AFUSDT et de la planification à long terme ont été consultées pour donner des conseils sur le processus de renouvellement des mandats.

Le président actuel du comité a été consulté pour fournir une liste des professionnels les plus éminents dans le domaine de l'architecture paysagère.

9. Prochaines étapes

À la suite de l'approbation du conseil, le membre sélectionné sera contacté et informé de sa nomination. Un processus d'orientation spécifique au comité suivra.

10. Liste des annexes

Annexe 1 – Biographie du nouveau membre

11. Auteurs de la proposition

Véronique de Passillé, chef de cabinet et secrétaire de la Commission

Chantal Bédard, chef, Secrétariat de la Commission

Caroline Bied, secrétaire de comités

Annexe 1

Membre fondateur de WAA+, Vincent Asselin est diplômé de l'Université de Montréal (Baccalauréat en Architecture de Paysage 1978 et Maîtrise en Sciences appliquées – Architecture de paysage 1995). Il est membre fondateur des firmes WAA Montréal Inc., WAA International Ltd, situé à Shanghai ainsi que de WAA Design SDN. BHD, à Kuala Lumpur en Malaisie.

En plus de sa pratique professionnelle fort occupée depuis plus de 40 ans, Monsieur Asselin s'est impliqué au sein des associations professionnelles québécoises (AAPQ) et canadiennes (AAPC), y ayant même siégé comme président. En tant que Fellow (membre émérite) de l'association canadienne des architectes paysagistes depuis 1993, il a grandement contribué aux différents comités provinciaux et nationaux des deux associations professionnelles. Monsieur Asselin, termine un deuxième mandat en tant que Président de l'AAPC en 2017-18, et siège actuellement en tant que Président-Sortant. Depuis 2019, Vincent est le représentant du Canada au sein de la Fédération Internationale des Architectes Paysagistes (IFLA).

Membre fondateur de la Fondation d'Architecture de Paysage du Canada (LACF-FAPC) depuis 30 ans, monsieur Asselin a agi pendant de nombreuses années en tant que vice-président; il occupe depuis 2015 le poste de président.

En plus de ses activités professionnelles et ses contributions communautaires, Monsieur Asselin a été conférencier invité et professeur invité à l'école d'Architecture de Paysage de l'Université de Montréal pour plus de vingt ans.

Parmi les nombreux prix qui lui ont été octroyés, Monsieur Asselin a reçu la médaille d'argent « Silver Magnolia Medal Award » pour sa contribution extraordinaire à la ville de Shanghai, cette reconnaissance est la plus haute distinction décernée à un étranger par le gouvernement de Shanghai.

En 2012, il a été honoré par le premier ministre du Québec recevant la distinction de « Chevalier de l'Ordre National du Québec », honneur octroyé aux citoyens « d'exception qui, par leurs réalisations, leurs valeurs et leurs idéaux, ont marqué l'évolution et le rayonnement du Québec ».